

Merci chère Union européenne, merci pour tout ce que tu nous as apporté en ces 50 ans. Merci pour la prospérité économique, merci pour la stabilité politique, merci pour la paix et l'amitié avec nos voisins... Mais maintenant, chère Union européenne (UE), c'est fini, nous ne voulons plus de toi !

C'est bien l'impression que l'on peut avoir ici, de l'autre côté du Rhin, de l'opinion française en lisant le journal ces jours-ci. Or, ayant suivi de près le débat en France, je sais très bien qu'il n'en est pas ainsi. Cependant, l'amalgame avec des sujets de politique nationale, le jeu stratégique des partis et hommes politiques et leurs propagandes truffées de mensonges expliquent parfaitement le manque de rapport du débat avec le sujet du référendum. Les partisans du non soulèvent des questions très pertinentes, mais ne proposent aucune réponse adéquate. Les partisans du oui présentent trop souvent le traité constitutionnel (TC) comme un progrès décisif et suffisant, alors que le oui n'a de sens que s'il est suivi d'importantes révisions ultérieures. En plus, ces derniers accusent sans aucune justification les tenants du non d'anti-européens ou d'extrémistes. Si Chirac a voulu diviser la gauche avec ce référendum, il aura fait de même pour toute la France. C'est pour ces raisons que j'aimerais vous faire part, mes chers amis français et concitoyens européens, de mon analyse tout à fait personnelle.¹

Le référendum en France ne porte pas sur une question de politique nationale. Il ne s'agit pas maintenant d'exprimer votre accord ou désaccord avec la politique de Chirac. Ça, vous pourrez le faire lors des prochaines élections présidentielles en avril 2007. Le texte proposé n'est pas un projet du Président ou du gouvernement français. Il s'agit d'un traité, c'est-à-dire d'un accord international conclu entre 25 États européens dont la France. Ce qui est en jeu, le 29 mai, est donc la construction européenne et c'est quelque chose qui nous concerne tous, vous Français, nous Allemands... nous Européens. Il faut alors dénoncer l'instrumentalisation du référendum par certains partis ou hommes politiques français pour leurs objectifs stratégiques. Le oui ou le non au TC n'a pas de couleur politique française. Au contraire, avec ce référendum vous avez une responsabilité devant tous vos voisins européens. Car, quelque soit leur opinion, un non français serait un non pour tous !

Le référendum n'a rien à voir avec la directive Bolkestein, ni avec l'adhésion de la Turquie. La directive Bolkestein est basée sur le traité de Nice et n'est en rien liée à l'entrée en vigueur du TC. Ce dernier établit les règles de fonctionnement du système politique européen, mais ne détermine aucunement les contenus politiques adoptés dans ce cadre. Certains juristes disent même qu'il aurait été plus difficile de proposer une telle directive sur la base du TC, en raison entre autre de la nouvelle clause sociale horizontale. Il n'y a donc aucune raison d'opérer des connections entre les deux textes, et l'utilisation de tels mensonges par certains responsables politiques est absolument intolérable. De même pour l'adhésion de la Turquie. En votant non vous n'interdirez pas davantage l'adhésion de la Turquie. Les négociations avec la Turquie vont s'ouvrir sur la base du traité de Nice. D'après le TC, comme d'après le traité de Nice, l'entrée de tout nouveau membre est soumise à ratification de chaque État membre, selon ses règles constitutionnelles propres (I-58). En France, la constitution a même été révisée pour que toute nouvelle adhésion ne puisse être validée que par référendum.

Le référendum porte uniquement sur le choix entre le traité constitutionnel et le traité de Nice. Dire non au TC c'est dire oui au statut quo, c'est-à-dire au traité de Nice. Nous ne sommes pas en train de réinventer l'Europe! Et d'ailleurs ce serait peu souhaitable en vue des orientations néolibérales et conservatrices de la plupart des gouvernements européens, notamment de nos amis britanniques, de nos nouveaux voisins à l'Est, mais aussi des nôtres... Le TC doit remplacer les traités en vigueur. Il ne suffit donc pas de lire le TC. Lisez aussi le traité de Nice avec tous ces annexes, protocoles et déclarations et demandez-vous si c'est bien ce que vous voulez. En votant non, on conserverait tous les éléments libéraux de ce traité tout en renonçant aux petites mais importantes avancées que contient le TC. Vous devez aussi vous demander quelles sont les ambitions des autres tenants du non. Les néolibéraux de ce continent sont contre le TC parce qu'ils préfèrent en rester au traité de Nice et ne veulent plus rien construire du tout. Regardez p. ex. les ultra-libéraux tchèques qui récusent le TC comme étant trop social et protecteur! Comme les britanniques, ils se réjouiraient d'un non français. Le capitalisme débridé n'a pas besoin de règles et encore moins de constitution. L'extrême droite, de son côté, serait satisfaite du repli national qu'impliquerait un refus du TC. Mais ce-dernier ne serait pas un rempart contre le néolibéralisme. Bien au contraire, tout seul, aucun pays d'Europe ne peut faire face à la mondialisation et sauvegarder son système social.

Bien que loin d'être parfait, le TC contient quelques avancées significatives par rapport au traité de Nice. Moi aussi, j'aurais pu m'imaginer un meilleur traité. En particulier, il me manque des dispositions permettant une harmonisation fiscale, mettant fin à la concurrence vers le bas de nos systèmes fiscaux et sociaux respectifs. Mais, comme tout accord négocié, il est le fruit d'un compromis dans lequel personne ne peut trouver tout ce qu'il aurait souhaité; chacun a dû faire un pas vers chacun de ses partenaires européens. Travailler à 25 pays n'a rien d'évident, mais c'est bien cette aptitude qui nous distingue de toute autre région du monde. C'est parce que nous avons su faire des compromis pendant 50 ans que nous vivons en paix aujourd'hui! C'est la force du projet européen. L'Europe se construit par petits pas et chaque pas dans la bonne direction doit être encouragé. C'est à la direction prise pas le TC que je dis oui, sans pour autant perdre de vue ma vision d'une Europe politique et sociale. Si on s'arrête de construire en attendant la grande révolution sociale en Europe, on donne la place aux forces néolibérales et nationalistes et on risque de se retrouver dans une zone de libre-échange aux systèmes sociaux en concurrence. Pas moins que l'intégration économique, qui a pris plus d'un demi-siècle, l'intégration politique et sociale ne se fera pas du jour au lendemain. Elle aussi passera par une succession de traités ou de révisions de traités. Le TC n'en est que le premier pas. Malgré son nom politique de «traité établissant une constitution pour l'Europe», formellement, il n'est qu'un traité comme les précédents et il sera sans aucun doute modifié par d'autres traités dans l'avenir, tout comme les précédents qui ont été modifiés au rythme de cinq ans. C'est la logique de l'intégration par petits pas. Par contre, le TC marque une certaine rupture et ouvre la voie à une nouvelle dynamique dans la construction européenne en proposant pour la première fois depuis très longtemps des avancées en termes de protection sociale, d'approfondissement démocratique et d'intégration politique.

¹ Pour ceux qui ne me connaissent pas : j'ai vécu dans un petit village en Normandie quand j'étais jeune et depuis je suis profondément attaché aux Français et à la France. Maintenant, je suis juriste à Berlin, spécialisé en droit communautaire et en sciences politiques européennes.

1. Le traité constitutionnel contient quelques avancées sociales par rapport au traité de Nice (la plupart à la demande des Français et contre la volonté des Britanniques et des nouveaux États membres).

- La Charte européenne des droits fondamentaux est constitutionnalisée et devient ainsi contraignante pour les institutions européennes et les États membres. Elle contient notamment le droit de grève, le droit à l'information et la consultation des travailleurs, la protection contre les licenciements abusifs, le droit aux congés payés et à une limitation de la durée maximale du travail... (partie II). Jusqu'à présent la Charte n'est pas plus qu'un engagement politique sans valeur juridique.
- Avec la reconnaissance du rôle et de l'autonomie des partenaires sociaux ainsi qu'avec le sommet social tripartite annuel pour la croissance et l'emploi (I-48), le TC prend un engagement en faveur du dialogue social européen que l'on ne trouve dans aucun des traités précédents.
- Avec le TC les objectifs de l'UE ne s'arrêteront plus à la concurrence libre et non faussée comme c'est le cas depuis 1957, mais s'étendront p. ex. au plein emploi, au combat contre l'exclusion sociale, à la lutte contre les discriminations, à la promotion de la justice et protection sociales, à la diversité culturelle et linguistique, à l'élimination de la pauvreté dans le monde et la protection des droits de l'homme... (I-3).
- Le TC instaure une clause sociale horizontale (III-117). Désormais dans l'ensemble de ses politiques et actions, l'UE doit prendre en compte «les exigences liées à la promotion d'un niveau d'emploi élevé, à la garantie d'une protection sociale adéquate, à la lutte contre l'exclusion sociale ainsi qu'à un niveau élevé d'éducation, de formation et de protection de la santé humaine». Des lois contraires à ces exigences pourront pour la première fois être annulés par la Cour de justice de l'UE. C'est un énorme progrès.

2. Le traité constitutionnel contient des avancées démocratiques par rapport au traité de Nice.

- Les pouvoirs du Parlement européen (PE) sont étendus considérablement. Comme dans un système bicaméral, il devient co-législateur à égalité avec le Conseil dans 80 domaines (37 actuellement). Il étend ses pouvoirs budgétaires et obtient un droit de décision égal à celui du Conseil (III-404). Il élit le Président de la Commission, qui est désigné par le Conseil en fonction du résultat des élections européennes. Si le PE rejette le candidat, le Conseil dispose d'un mois pour en proposer un nouveau (I-27). Ce sont des avancées considérables et c'est pour ça que le PE a très largement voté oui.
- Le rôle des parlements nationaux est également renforcé. Ils obtiennent un droit de contrôle sur les législations européennes pour faire respecter les compétences respectives des États membres et de l'UE (subsidiarité). Et pour la première fois, ils pourront participer aux révisions futures du traité (IV-443).
- Avec le TC, le système politique de l'UE devient plus participatif: par un large droit d'accès des citoyens aux documents et aux délibérations et par l'instauration du dialogue avec les associations de la société civile (I-47) et avec les partenaires sociaux (I-48).
- Le TC crée un droit d'initiative populaire qui permet à un million de citoyens de l'UE d'inciter la Commission à soumettre une proposition législative (I-47). Ceci va bien au-delà des possibilités en France ou en Allemagne. C'est dans ce cadre que nous devons devenir actifs en proposant nos modèles alternatifs.
- Avec le TC, la responsabilité de l'euro devient aussi politique: il crée un gouvernement de la zone euro face à la Banque centrale européenne, permettant de définir les grandes orientations économiques de l'Europe et de donner priorité à la croissance et l'emploi. C'est un premier pas vers une vraie politique monétaire.
- Contrairement à ce que l'on peut lire dans certains articles, la procédure de révision du traité devient plus démocratique. En effet, le Parlement européen obtient un pouvoir d'initiative et le recours à la Convention est pérennisé pour les révisions ultérieures. À l'inverse des négociations à huis clos entre les chefs d'États et de gouvernements, qui étaient la pratique jusqu'au TC, le recours à la Convention est une méthode très transparente et démocratique. Le TC ne sera pas non plus «gravé dans le marbre» comme prétendent certains. Au contraire, il sera même plus facile à réviser que les traités antécédents, en particulier pour la partie III grâce à une procédure de révision simplifiée et des clauses passerelles (IV-444 et 445).

3. Avec le traité constitutionnel, l'Union européenne devient plus protectrice des citoyens.

- La Charte européenne des droits fondamentaux devient contraignante. Cela va rajouter et sceller des droits humains et sociaux dans les vieux États membres et, surtout, ça va forcer les nouveaux États membres, comme ceux à venir, à intégrer ces droits. C'est un progrès énorme ! A Nice, tous les efforts dans ce sens se sont heurtés au front conservateur et ont échoué.
- De nouveaux droits sont créés: les enfants se verront reconnaître le droit aux soins nécessaires à leur bien-être (II-84); les personnes âgées: le droit à une vie digne et indépendante (II-85); les handicapés: le droit à l'intégration sociale et professionnelle (II-86). La lutte contre toutes les discriminations est affirmée (II-81). De plus, l'éducation, l'accès à la formation continue et la gratuité de l'enseignement obligatoire deviennent des droits fondamentaux (II-74)...
- Les libertés essentielles sont garanties: l'impossibilité de faire du corps humain une source de profit et l'interdiction du clonage reproductif des êtres humains; la protection des données à caractère personnel dans les fichiers; la liberté de pensée, de conscience et de religion, le droit à l'objection de conscience; l'abolition de la peine de mort sur tout le continent européen...
- Le pluralisme est protégé: la concentration des médias pourra être contrôlée; le droit syndical est garanti comme le droit à la négociation dans l'entreprise; la diversité culturelle et linguistique est affirmée; l'exception culturelle est préservée.

4. Avec le traité constitutionnel, l'Union européenne devient plus efficace et plus forte.

- A Nice les gouvernements n'ont pas su préparer l'UE à l'élargissement. Au contraire, ils se sont octroyés un droit de veto réciproque, organisant ainsi la paralysie politique de l'UE au nom de la défense des intérêts nationaux. Libre-échange plus paralysie du politique: Nice est la constitution enfin trouvée du néolibéralisme. Le TC va enfin débloquer le système et nous permettre d'agir.

- Avec le TC, le Conseil (la chambre des États membres) prendra la plupart de ses décisions à la majorité qualifiée, qui sera atteinte avec 55% des États, représentant 65% de la population européenne. Avec le système compliqué de pondération des voix convenu à Nice, il faut 74% des voix pondérées représentant la majorité des États, ce qui, à 25, va inévitablement conduire à un blocage politique.
- Le TC crée un ministre des affaires étrangères de l'Europe. Celui-ci va forcément inciter une plus grande coordination interne. L'Europe pourra ainsi parler d'une seule voix sur la scène internationale et peser pour régler, par ses moyens diplomatiques et selon ses valeurs, les conflits de la planète. A défaut d'une telle coordination de la politique étrangère européenne, les décisions seront tout simplement prises sans l'Europe. Et ce que cela veut dire, nous avons pu l'observer à de nombreuses reprises, p.ex. en Iraq ou au Proche Orient. A eux seuls, nos pays n'ont pas assez de poids pour faire face aux ambitions américaines.

En cas de rejet du traité constitutionnel, l'Europe entrerait dans une période de stagnation politique.

Contrairement à ce qui est proclamé de tous les côtés, il n'y aura pas de crise profonde après un éventuel rejet du TC. Ceux qui prétendent le contraire ne veulent que jouer avec les peurs ou les espoirs des citoyens. Peurs d'une dégradation de leur situation socio-économique, ou espoirs d'une « crise salutaire » déclenchée par un non français qui mènerait à une réalisation de toutes les demandes de la gauche française. A mon sens, le vrai choc, s'il y en a un, serait l'absence de crise. Rien ne se passerait dans l'immédiat, absolument rien. On continuerait tout simplement comme jusqu'à présent. L'UE resterait ce qu'elle est: avant tout un marché unique. Seuls les élargissements se feront comme dans le passé. Afin d'assurer le fonctionnement du système politique, on s'efforcera probablement d'ajuster le traité de Nice là où ce sera absolument nécessaire (p.ex. les dispositions sur les majorités au Conseil et le nombre de Commissaires). Mais le reste, c'est-à-dire toutes les avancées précitées tomberaient rapidement aux oubliettes historiques. Personne n'oserait plus y toucher. Après tout, il n'y a pas de besoin intrinsèque d'une constitution pour l'Europe, si ce n'est pour introduire justement ces avancées. Mais avec celles-ci, l'idée d'une Europe politique et sociale serait également remise au placard pour très longtemps, là où elle avait déjà demeuré pendant un demi-siècle après l'échec de la Communauté Politique Européenne suite au vote négatif de l'assemblée nationale française en 1954. Tout ce qu'un rejet du TC entraînerait à mes yeux serait alors une longue période de stagnation politique, marquée par l'absence d'intégration politique et sociale.

Une renégociation n'aboutirait pas à un meilleur traité constitutionnel, bien au contraire.

La vision d'une « crise salutaire » qui permettrait de renégocier un meilleur traité ne manque pas de romantisme, mais elle est à mon avis irréaliste. Il faut se rappeler que ce TC est pour l'essentiel le fruit d'un processus sans précédent: pour la première fois, le texte n'a pas été rédigé à huis clos par des représentants nationaux, mais est issu d'une Convention comptant 72 élus au suffrage universel direct (sur 105) et représentative des principaux courants d'opinion en Europe (la gauche représentait plus de 40%). Pendant les 16 mois de ses travaux, tous les débats et documents étaient ouverts au grand public, qui lui était appelé à y participer et en avait réellement la possibilité. C'est du jamais vu au plan international ! Et même nos propres constitutions, française et allemande, n'ont pas été élaborées de façon aussi transparente et démocratique. Dire non au texte qui en résulte c'est aussi dire non à tout cet effort collectif. Il est évident qu'il n'y aura pas de nouvelle convention pour refaire le même travail. On retournerait aux vieilles méthodes à huis clos. Or, il est déjà difficile d'imaginer qu'un nouveau compromis se dessine avant de longues années, car chaque pays reviendrait sur ses concessions et introduirait de nouvelles revendications. En outre, vu le conglomérat du non en France où les eurosceptiques et les souverainistes sont majoritaires, la position du représentant français ne correspondra certainement aux ambitions de la gauche. Pire encore, la plupart des gouvernements des autres États membres sont de droite ou d'aspiration néolibérale. Et il n'est pas du tout dans leur intérêt de renégocier, ils vont simplement vouloir s'en tenir au traité de Nice. Aux yeux de nos amis britanniques et de nos nouveaux voisins à l'Est (qui n'avaient qu'un statut d'observateur à la Convention, mais qui vont se faire entendre beaucoup plus maintenant), le TC est, au contraire, trop social! Et il ne faut pas oublier que l'UE sera placée sous présidence britannique à partir de juillet. Ils nous rappelleront tout simplement que c'est le peuple français qui a opté pour le traité de Nice. Or, sans l'appui de la présidence, une renégociation n'a aucune chance réelle de réussir. On l'a bien vu à Nice. Soyez réalistes: le résultat d'une renégociation serait soit un échec, soit le pire des traités. Sur le chemin vers une Europe plus sociale et démocratique, le texte proposé est bien le maximum de ce que l'on pouvait atteindre et va bien au-delà de ce que l'on pourrait atteindre aujourd'hui.

Engagez-vous et soyez constructifs: soyez nombreux à aller aux prochaines élections européennes (la dernière fois le taux de participation en France comme chez nous était inférieur à 50%!) et faites basculer les majorités au sein du Parlement européen (dont le TC élargira considérablement les pouvoirs) et au sein de la Commission (qui sera élue par le Parlement); changez de gouvernement et de président aux prochaines élections nationales (pour une meilleure représentation de vos intérêts nationaux au Conseil); participez directement à la politique européenne par voie d'initiatives populaires (le TC vous en donnera les moyens)... C'est comme ça que vous allez inverser le cours des choses et faire avancer l'Europe politique et sociale, pas en votant non au TC qui ne fait que poser les jalons institutionnels pour votre participation démocratique. Le vrai problème en Europe n'est pas d'ordre systémique mais bien d'ordre civique: on ne manque pas tant de démocratie que de participation !

La construction européenne est, à mes yeux, le projet politique le plus novateur et intelligent de l'après-guerre. Nous ne devons jamais oublier tout ce qu'elle nous a apporté et nous devons lutter contre le repli national. Ce TC n'est pas la fin de l'histoire. Il est simplement un pas dans la bonne direction sur un chemin qui doit rester ouvert aux générations futures et qui rend possible la poursuite d'une entreprise historique sans précédent.

Ne vous trompez pas de combat, soyez conscients de votre responsabilité devant les autres citoyens européens et prenez les sondages négatifs comme un avertissement. Faites campagne pour le oui, envoyez cette lettre à tous vos amis français ou écrivez en vous-mêmes, et n'oubliez pas de vous rendre aux urnes le 29 mai pour dire oui à ce premier pas vers une Europe politique et sociale.